

Degrés ANLCI > RCCSP > CLEA

Évolution des cadres de référence pour les compétences de base

Cadre National de Référence (4 degrés) de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme en 2003,

Référentiel Compétences Clés en Situation Professionnelle en 2009,

Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles ayant donné lieu au certificat CléA en 2015...

Il existe différents cadres, référentiels, grilles d'identification des compétences qui permettent de décrire des profils des personnes en situation d'illettrisme. Leur conception s'inscrit dans le cadre d'une évolution de la considération des situations d'illettrisme et des changements dans le domaine de la formation professionnelle.

Sources et pour plus d'informations :

Le cadre national de référence et les 4 degrés de l'ANLCI

Le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle

Le Référentiel CléA de Certif'Pro

Un point de départ : le Cadre National de Référence qui définit les 4 degrés de l'ANLCI

- Le Cadre National de Référence (CNR) de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI) paru en **2003** avait pour objectif de fixer des repères utiles à tous dans la lutte contre l'illettrisme.
- Ce CNR précise que les situations d'illettrisme sont **diversifiées** :
« Pour certaines personnes, seules la lecture et l'écriture posent problème, ou parfois l'écriture seulement. Pour d'autres c'est l'ensemble des compétences de base ou certaines d'entre elles qui sont en jeu. Une personne peut faire preuve de degrés de compétence variables selon les domaines... ».
- Il décrit **4 degrés** ou profils qui positionnent les personnes au regard de leur utilisation de l'écrit et de leur rapport aux compétences de base > [Voir notre Fiche Ressource sur les 4 degrés de l'ANLCI](#)
- Il s'agit de définir des paliers progressifs allant :



De l'autonomie dans les activités courantes de la vie quotidienne qui nécessitent le recours à l'écrit et aux autres compétences de base
(degrés 1 et 2)



A l'acquisition pleine et entière de ces compétences permettant **l'autonomie dans la société de la connaissance**
(degrés 3 et 4)

Degré 1 : Repères structurants

Compétences permettant de se repérer dans l'univers de l'écrit (identification des signes et des mots), dans l'univers des nombres (base de la numération), dans l'espace et dans le temps, de participer à des échanges oraux avec des questions-réponses simples, etc.

Degré 2 : Compétences fonctionnelles pour la vie courante

Compétences permettant, dans un environnement familial, de lire et d'écrire des phrases simples, de trouver des informations dans des documents courants, de donner et de prendre des informations orales lors d'un entretien, de résoudre des problèmes de la vie quotidienne nécessitant des calculs simples, etc.

Les personnes concernées s'acheminent vers la mise en place de savoir-faire d'ordre linguistique, cognitif, mathématique, mais ceux-ci sont encore étroitement finalisés sur les situations pratiques de leur vie quotidienne.

Degré 3 : Compétences facilitant l'action dans des situations variées

Ces compétences permettent de lire et d'écrire des textes courts, d'argumenter, de résoudre des problèmes plus complexes, d'utiliser plus largement des supports numériques, etc.

Il s'agit d'aller au-delà du pragmatisme quotidien et de se diriger vers plus de distanciation, de transversalité, d'automatisation, vers une appropriation croissante des codes (règles orthographiques, registres de langue...) vers un usage plus systématique d'outils d'appréhension du réel (tableaux, graphiques, schémas...). Le degré 3 est proche du niveau du certificat de formation générale.

Degré 4 : Compétences renforçant l'autonomie pour agir dans la société de la connaissance

Ce degré regroupe l'ensemble des compétences nécessaires pour être à l'aise dans la société, s'adapter aux évolutions et continuer à se former. Il correspond au bagage de fin de scolarité obligatoire. Le degré 4 est proche des exigences de formation générale des qualifications de niveau CAP, BEP, Diplôme National du Brevet.



Une évolution : le Référentiel des Compétences Clés en Situation Professionnelle (RCCSP)

- Le RCCSP est un outil conçu en 2009 qui met en évidence les compétences de base servant de **fondement à l'activité professionnelle**.
> En savoir plus sur le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle
- Différentes utilisations en sont possibles, dont :
 - la valorisation de compétences de base mises en œuvre dans l'activité professionnelle
 - le diagnostic fonctionnel d'une situation d'illettrisme (en observant les difficultés rencontrées par la personne dans le champ de son activité professionnelle).
- 3 des 4 degrés du CNR sont illustrés et traduits en fonction de contextes professionnels**



Degré 1

En référence à des capacités d'**IMITATION**

Tâches simples et répétitives
 Conformité à un modèle précis
 Environnement stable
 Capacité de reproduction
 Vocabulaire commun

Degré 2

En référence à des capacités d'**ADAPTATION**

Tâches complexes (séquences coordonnées d'actions)
 Mise en pratique
 Environnement : cadre professionnel connu et familier
 Capacité d'application
 Vocabulaire précis

Degré 3

En référence aux capacités de **TRANSPOSITION**

Tâches : processus complets laissant le choix des moyens
 Repères professionnels
 Environnement : situations nouvelles et variées
 Capacité d'interprétation
 Lexique professionnel

La personne ayant acquis ce degré 2 est considérée comme sortie de la situation d'illettrisme, mais les fondements ont encore besoin d'être confortés afin d'éviter un illettrisme de retour. C'est pourquoi le RCCSP mentionne aussi le degré 3 :

- Dans le RCCSP, les différents degrés sont croisés avec des activités-types afin de construire une grille ayant une clé d'entrée par « Pôles de compétences », comme par exemple :

Pôle de compétence « REALISATION »

Exécuter une tâche ; Comprendre et justifier

> Espace-temps

Exemple pour le Degré 3 :

Ordonner la succession de sous-tâches

Pôle de compétence « INTERACTION »

Communiquer ; Participer à une décision

> Attitudes et comportements

Exemple pour le Degré 1 :

Accepter de clarifier son propos, de reformuler

Pôle de compétence « INITIATIVE »

Faire face à un aléa ; Apprendre, tirer parti de l'expérience ;

Faire preuve d'autonomie

> Ecrit

Exemple pour le Degré 2 :

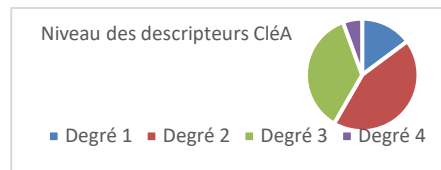
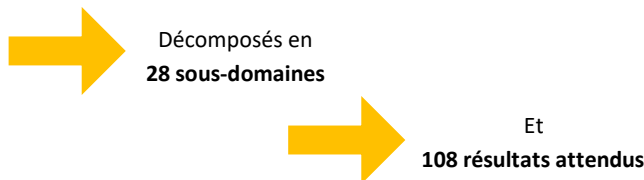
Écrire des recommandations sur un cahier de liaison

| PÔLES DE COMPÉTENCES | REALISATION | | INTERACTION | | INITIATIVE | |
|--|---|---|--|---|--|---|
| | ACTIVITÉS | SAVOIRS MOBILISÉS | ACTIVITÉS | SAVOIRS MOBILISÉS | ACTIVITÉS | SAVOIRS MOBILISÉS |
| SAVOIRS DE CAPACITÉS PROFESSIONNELLES | DEGRÉ 1 - IMITATION Exécuter une tâche ; Comprendre et justifier DEGRÉ 2 - ADAPTATION Exécuter une tâche ; Comprendre et justifier DEGRÉ 3 - TRANSPOSITION Exécuter une tâche ; Comprendre et justifier | SAVOIRS MOBILISÉS Savoirs techniques Savoirs professionnels Savoirs culturels Savoirs personnels | DEGRÉ 1 - IMITATION Communiquer ; Participer à une décision DEGRÉ 2 - ADAPTATION Communiquer ; Participer à une décision DEGRÉ 3 - TRANSPOSITION Communiquer ; Participer à une décision | SAVOIRS MOBILISÉS Savoirs techniques Savoirs professionnels Savoirs culturels Savoirs personnels | DEGRÉ 1 - IMITATION Faire face à un aléa ; Apprendre, tirer parti de l'expérience ; Faire preuve d'autonomie DEGRÉ 2 - ADAPTATION Faire face à un aléa ; Apprendre, tirer parti de l'expérience ; Faire preuve d'autonomie DEGRÉ 3 - TRANSPOSITION Faire face à un aléa ; Apprendre, tirer parti de l'expérience ; Faire preuve d'autonomie | SAVOIRS MOBILISÉS Savoirs techniques Savoirs professionnels Savoirs culturels Savoirs personnels |

Une certification pour les personnes peu qualifiées : CléA

- Ce socle proposé en 2015 est constitué de l'ensemble des connaissances et des compétences qu'il est utile pour un individu de maîtriser afin de favoriser son accès à la formation professionnelle et son insertion professionnelle. CléA est parfois surnommé le « premier certificat d'employabilité » > [Voir le Référentiel CléA de Certif'Pro](#)
- Cette certification s'appuie sur un référentiel composé de :

7 domaines de compétences



| | |
|---------|---|
| Degré 1 | 16 résultats attendus compatibles avec le degré 1 |
| Degré 2 | 47 résultats attendus compatibles avec le degré 2 |
| Degré 3 | 39 résultats attendus compatibles avec le degré 3 |
| Degré 4 | 6 résultats attendus compatibles avec le degré 4 |

On voit donc que les descripteurs de CléA relèvent de différents degrés, mais **principalement du degré 2 ou du degré 3.**

- Une comparaison **entre le RCCSP et le référentiel CléA** a été effectuée par Anne Vicher, d'ECRIMED, en tant que prestataire de l'ANLCI > [Pour accéder au tableau comparatif complet et détaillé entre le RCCSP et CléA](#)
- Il faut noter que certains paliers de progression peuvent être distingués pour un même descripteur :

- **Degré 1 / degré 2 selon la familiarité du contexte** dans lequel la compétence est acquise ou la nécessité **d'enchaîner plusieurs actions successives.**
 - Exemple du Domaine 1 « *Communiquer en français* » > sous-domaine 1.3 « *Lire* »
 Descripteur 1.3.3 : « *Vérifier l'authenticité des informations d'un document par comparaison avec le document original* »
 - Critère d'évaluation : « *Les erreurs sont repérées entre le document original et son double modifié.* »
 - o **Relève du degré 1** si le document est simple, court et familier et s'il s'agit d'une activité de « *discrimination visuelle* » (*inversion de lettres dans un nom propre, de chiffres...*) ou d'une erreur saillante (*titre, date, adresse...*)
 - o **Relève du degré 2** si les erreurs à repérer portent sur des noms de produits moins connus ou des informations moins saillantes.
- **Degré 2 / degré 3 selon la nécessité de prendre en considération d'autres éléments** que ceux mobilisés directement dans l'activité, de se référer à un niveau **plus abstrait** (résumer, argumenter, synthétiser), de combiner **plusieurs niveaux de lecture...**
 - Exemple du Domaine 1 « *Communiquer en français* » > sous-domaine 1.5 « *Décrire-Formuler* »
 Descripteur 1.5.2 : « *Décrire par oral une situation professionnelle, un objet, un problème* »
 - Critère d'évaluation : « *La description orale d'une situation professionnelle, d'un objet, ou d'un problème simple est compréhensible, correctement construite avec un vocabulaire adapté* ».
 - o **Relève du degré 2** s'il s'agit de décrire, de qualifier, de situer un objet, à l'oral
 - o **Relève du degré 3** s'il s'agit de la description orale d'un problème de façon claire, en le situant dans le temps et dans l'espace et en respectant les autres marques de l'énonciation (référents clairement posés : *qui, à qui, où, quand...*).

| Domaine | Sous-domaines | Sous-domaine associé | Critères d'évaluation | Degré 1 (lire) | Degré 2 (compréhension) | Degré 3 (compréhension et situation) | | |
|---------------------------|---|----------------------|---|----------------|---|--------------------------------------|---|--|
| 1 COMMUNIQUER EN FRANÇAIS | 1.1 Ecouter et comprendre | | 1.1.1 Les propos échangés sont reformulés correctement (sans rajouter ni enlever). | X | X | | | |
| | | | 1.1.2 La question posée contient des informations complémentaires utiles à une meilleure compréhension. | X | X | | | |
| | | | 1.1.3 La question ouverte utilise le registre professionnel approprié. | X | X | | | |
| | | | 1.2 Répondre à l'oral | | 1.2.1 L'annonce dans le cadre d'une question posée sur un support simple est correcte. Le registre de langage employé est adapté. Le sens de la réponse est précis et correspond à la question posée. | | X | |
| | | | 1.2.2 Dans une situation de débat, l'argumentation est structurée (collecte et classement des arguments). Les techniques de communication sont maîtrisées : écoute, reformulation, renoncement. | | X | X | | |
| | | | 1.2.3 Après lecture d'un document professionnel, les informations communiquées sur celui-ci sont complètes. | | | X | | |
| | 1.2.4 La nature et la fonction de chacun des documents sont précieusement identifiés. | X | | | | | | |
| | 1.3 Lire | | 1.3.1 Les erreurs sont repérées entre le document original et le document sans travail. | | X | X | | |
| | 1.3.2 Les réponses apportées aux questions relatives à la lecture et compréhension d'un texte ou d'un tableau sont précises. Les informations contenues dans un tableau, à double entrée sont correctement utilisées. | | | | X | X | | |

En +

- ⇒ Comprendre le [fonctionnement du dispositif CléA](#)
- ⇒ Télécharger le [Référentiel CléA de Certif'Pro](#)
- ⇒ [Synthèse du Kit pratique Normandie](#) : comment faciliter l'accès à CléA pour les personnes en situation d'illettrisme ?
2017, par Aurore Barrot / CRIA 74